



INFO

vendredi, le 6 novembre 2020

Souffrance au travail à l'administration

Le SEV prend les risques psychosociaux au sérieux

Les demandes d'intervention déposées par des collègues de l'administration auprès de l'OCIRT sont le signe de graves dysfonctionnements. Les mécanismes mis en place par l'entreprise (Groupe de confiance, charte, procédure en cas de conflits) n'ont pas fonctionnés. Le SEV avait pourtant mis en garde la direction générale et alerté le CA en 2019 déjà. L'entreprise doit prendre des mesures immédiates et protectrices.

L'affaire révélée aujourd'hui dans la presse est grave. Pour le SEV, les collègues en souffrance sont la priorité et l'entreprise ne semble pas en prendre la mesure ou alors estime-t-elle que le changement doit se faire au détriment de la santé de chacun-e ?

Si la direction veut prendre cela au sérieux, comme elle l'affirme dans son communiqué, il faut de mesures fortes : la suspension des personnes incriminées. Le Comité du SEV TPG s'inquiète de mesures de rétorsion et de pression que pourraient subir les collègues et il les dénoncera si ce devait être le cas

Deviens, toi aussi membre du SEV maintenant et nous défendrons tes intérêts !

sev-online.ch/adherer

Valérie Solano
secrétaire syndicale
Direct +41 22 731 60 11
Mobile +41 79 333 32 43
valerie.solano@sev-online.ch

Secrétariat régional Genève
TPG - Permanence Genève
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Téléphone +41 22 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch
www.sev-online.ch